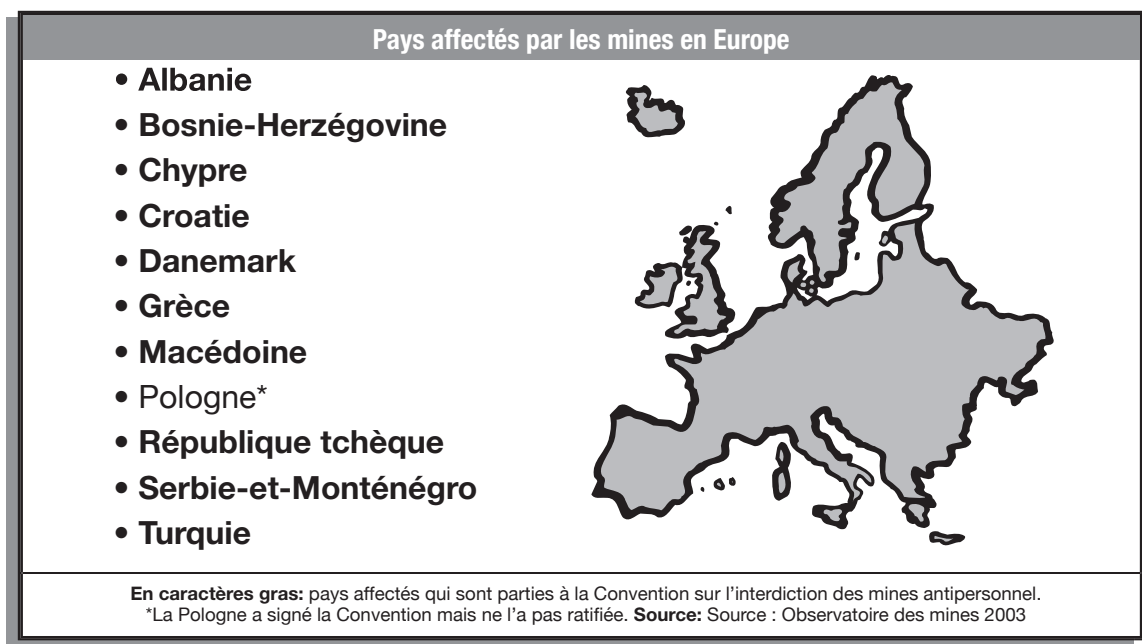


METTRE FIN À L'ÈRE DES MINES

Europe: aperçu général et par pays

SITUATION GENERALE: Onze pays d'Europe sont aujourd'hui affectés par les mines antipersonnel et, à la suite de conflits armés récents, la situation est particulièrement grave dans plusieurs pays des Balkans. L'héritage à long terme que constitue le fléau des mines antipersonnel se manifeste également dans cette partie du monde: dans plusieurs pays européens, des mines antipersonnel posées pendant la Seconde Guerre mondiale sont encore retrouvées et détruites.



Importants progrès réalisés: En Europe, le problème actuel des mines antipersonnel est le résultat de divers conflits armés, certains récents, d'autres remontant à des dizaines d'années. Ces dernières années, les mines antipersonnel y ont fait des centaines de morts.

Ce chiffre est toutefois nettement en déclin depuis que ces armes ont cessé d'être employées et que, depuis la fin des conflits armés dans les Balkans, des actions sont menées dans deux domaines essentiels, à savoir la formation à la réduction des risques dus aux mines et le déminage.

Les États européens affectés par les mines financent eux-mêmes une partie considérable de leurs activités nationales de lutte contre les mines. En outre, d'importants donateurs (parmi lesquels l'Union européenne et divers pays européens, outre le Canada, les États-Unis, le Japon et les Nations Unies) ont mis à disposition des fonds destinés au financement des activités antimines.

De nombreux pays européens, de même que l'Union européenne, figurent également parmi les principaux donateurs qui financent des programmes antimines en cours dans d'autres régions du monde.

La plupart des États européens ont fermement soutenu le processus d'élaboration de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel – de sa négociation à son adoption – et trois pays européens seulement (Pologne, Finlande et Lettonie) ne sont pas encore parties à ce traité.

Les tableaux ci-dessous montrent les développements essentiels intervenus dans la mise en œuvre de la Convention dans deux des pays européens les plus durement frappés par le problème des mines, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Ces exemples illustrent à la fois les progrès considérables qui ont été accomplis sur la voie de l'éradication des mines antipersonnel en Europe et les défis restant à relever.



Bosnie-Herzégovine

BOSNIE-HERZEGOVINE

Depuis la guerre de 1991-1995, la Bosnie-Herzégovine demeure le pays le plus durement touché par les mines en Europe. Près de 5 000 personnes ont, à ce jour, été tuées ou blessées par les mines antipersonnel. [CICR] Les mines terrestres et les restes explosifs de guerre se trouvent principalement à proximité des anciennes lignes de front qui traversent les zones urbaines et rurales d'une grande partie du pays.

RESULTATS OBTENUS

- La Bosnie-Herzégovine est devenue État partie à la Convention sur les mines antipersonnel en 1999.
- Elle a achevé la destruction de ses stocks de mines antipersonnel en 1999. [Observatoire des mines, Rapport en vertu de l'article 7]
- Une loi nationale relative au déminage a été adoptée en 2002 ; la Commission du déminage de Bosnie-Herzégovine est chargée d'élaborer politique nationale en la matière. Un grand nombre d'organisations participent aux activités de lutte contre les mines dans le pays : le gouvernement a créé le Centre d'action antimines (BHMACH) pour coordonner leurs activités. [Rapport en vertu de l'article 7]
- Le nombre de victimes ne cesse de diminuer : alors que 632 personnes avaient été blessées ou tuées par des mines et des restes explosifs de guerre en 1996, seuls 54 victimes ont été enregistrés en 2003. [CICR]
- Le CICR et la Croix-Rouge de Bosnie-Herzégovine ont lancé en 1996 un programme de formation à la réduction des risques dus aux mines ; depuis lors, ils poursuivent cette activité dans tout le pays. En Bosnie-Herzégovine, la collecte systématique de données sur les accidents dus aux mines et aux munitions non explosées n'est assurée que dans le cadre de ce programme. [CICR]
- La Stratégie nationale de déminage adoptée en avril 2003 vise à éliminer l'impact des mines et des munitions non explosées d'ici 2010. [Observatoire des mines ; Stratégie de déminage pour la Bosnie-Herzégovine]
- Selon le gouvernement, entre 1996 et le début de 2004, environ 45 km² ont été déminés. Le rythme annuel de déminage en Bosnie-Herzégovine varie entre 5,5 et 7 km². [Déclaration du gouvernement lors de l'atelier du Groupe Reay à Bucarest, le 2 février 2004]
- Plusieurs organisations – Landmine Survivors Network, International Rescue Committee, International Trust Fund Ljubljana, Jesuit Refugee Service et la Société nationale de la Croix-Rouge, notamment – conduisent des projets destinés à soutenir la réadaptation sociale et économique des victimes de mines. [Rapport en vertu de l'article 7 ; Observatoire des mines, CICR]

DEFIS A RELEVER

- Selon les estimations, au moins un quart de la population vit au sein de communautés affectées par les mines. Le problème des mines entrave la reconstruction du pays ainsi que le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées. [CICR]
- Une enquête sur l'impact des mines a été réalisée dans le pays au cours de la période allant d'octobre 2002 à décembre 2003 : sur les 2 135 communautés locales visitées, 1 366 ont été déclarées « en danger ». D'après les résultats de cette enquête, la Bosnie-Herzégovine est l'un des pays au monde les plus pollués par les mines. [Rapport en vertu de l'article 7]
- En 2003, les mines et les munitions non explosées ont fait 23 morts et 31 blessés ; 9 enfants figuraient parmi les victimes. Ce bilan montre que le nombre de morts et de blessés dus aux mines et aux munitions non explosées ne cesse de diminuer, lentement mais régulièrement : 72 incidents avaient été signalés en 2002 et 87 en 2001. Les hommes de 20 à 40 ans constituent le groupe le plus exposé. [CICR]
- La conscience du danger est relativement élevée ; par contre, la nécessité économique, parmi d'autres facteurs, explique que certaines personnes adoptent un comportement à risque. Au total, plus de 44 % des victimes des accidents signalés en 2003 savaient qu'elles pénétraient dans une zone dangereuse. [CICR]
- La réintégration socio-économique des victimes de mines n'est pas suffisante ; le taux de chômage étant élevé dans le pays, il est particulièrement difficile pour les victimes des mines de trouver un emploi. [Observatoire des mines]
- Le gouvernement consacre lui-même des montants importants au financement de la lutte contre les mines ; il reste toutefois fortement tributaire de l'aide fournie par des donateurs externes. Il existe aujourd'hui dans le pays des capacités additionnelles qui, avec les fonds nécessaires, pourraient être mobilisés pour le déminage. [Observatoire des mines]
- Selon la Stratégie de déminage, un montant de 657 500 000 KM (407 millions de dollars US) est requis pour mener à bien les travaux de déminage et autres activités de lutte antimines planifiés d'ici 2010. Il est prévu que la contribution financière du gouvernement de la Bosnie-Herzégovine augmente progressivement au cours de cette période. [Stratégie de déminage pour la Bosnie-Herzégovine]

Les sources des informations figurant dans les tableaux sont indiquées entre parenthèses ; les titres sont donnés en entier à la fin du présent document.



CROATIE

En Croatie, l'un des pays de l'ancienne Yougoslavie, un grand nombre de mines ont été employées pendant la guerre de 1991-1995. La plupart de ces mines ont été posées le long des anciennes lignes de front et dans d'autres secteurs stratégiques.

RESULTATS OBTENUS

- La Croatie est devenue État partie à la Convention sur les mines antipersonnel en 1998.
- Elle a achevé la destruction de ses stocks de mines antipersonnel en octobre 2002. [Rapport en vertu de l'article 7]
- Le nombre d'accidents dus aux mines et aux munitions non explosées a nettement diminué grâce à un meilleur marquage des zones minées et à une sensibilisation accrue de la population aux dangers des mines. Selon les chiffres fournis par le Centre croate d'action antimines (CROMAC), en 1996, peu après la fin de la guerre, les accidents dus aux mines et aux munitions non explosées ont coûté la vie à 31 personnes et fait 90 blessés. En 2003, le CROMAC a enregistré une personne tuée et neuf personnes blessées par des mines ou des munitions non explosées. [CICR ; CROMAC ; Rapport en vertu de l'article 7]
- En 2002, plus de 60 km² de terrain ont été rendus aux communautés : 50 % avaient été inspectés et déclarés non contaminés et 50 % avaient été déminés. En 2001, 42 km² avaient été rendus aux communautés. [Observatoire des mines]
- En décembre 2000, le Parlement croate a adopté un Programme national d'action antimines, ayant pour objectif de dépolluer toutes les zones minées d'ici 2010. Le CROMAC a reçu le mandat de coordonner les activités de lutte contre les mines prévues dans ce plan. [CROMAC]
- Le gouvernement croate fournit l'essentiel des fonds consacrés à l'action antimines en Croatie ; le montant de ce financement a augmenté régulièrement ces dernières années. Si, en 1998, 6,67 millions d'euros provenaient du budget national, le total des fonds alloués en 2002 a atteint environ 22 millions d'euros. Selon le CROMAC, entre 1998 et 2002, plus de 133 millions d'euros ont été dépensés pour les opérations de déminage en Croatie ; environ 10 % des fonds provenaient de donateurs externes. [CROMAC]
- La Croatie dispose d'un système de santé bien développé qui, dans l'ensemble, permet de répondre aux besoins de la plupart des victimes de mines. En collaboration avec d'autres organismes compétents, l'Association croate des victimes de mines a lancé en mai 2002 une enquête sur les victimes de mines afin de pouvoir établir les priorités pour l'assistance à fournir aux survivants des mines. [Observatoire des mines ; Rapport en vertu de l'article 7]

DEFIS A RELEVER

- Des mines ont été trouvées dans 14 des 21 cantons de Croatie. Près de 420 000 mines antipersonnel seraient toujours dans le sol, de même que plus de 200 000 mines anti-véhicule et un grand nombre de munitions non explosées [Rapport en vertu de l'article 7]
- Les mines antipersonnel continuent d'entraver la reconstruction et le relèvement économique de la Croatie. La plupart des victimes de mines sont blessées ou tuées alors qu'elles travaillent dans les champs, ramassent du bois ou s'occupent de leur bétail. Les groupes à haut risque sont constitués par les populations déplacées qui regagnent leurs foyers et par les enfants, ainsi que par les chasseurs, les agriculteurs et les pêcheurs. [CICR]
- Depuis 1996, le CICR et la Croix-Rouge croate conduisent auprès de la population des programmes de prévention contre les dangers des mines et des restes explosifs de guerre. Bien que, dans l'ensemble, les habitants du pays soient aujourd'hui conscients du danger, ils sont contraints de prendre des risques pour accomplir leurs tâches quotidiennes. La création de zones de jeu sûres fait partie d'une stratégie visant à réduire la prise de risques. Depuis 2002 cette approche est incluse dans les programmes de formation à la réduction des risques dus aux mines. [CICR]
- En septembre 2003, le gouvernement croate s'est déclaré préoccupé par le faible niveau de financement externe reçu en cours d'année ; il a souligné que la réalisation de ses objectifs en matière de déminage dans les délais impartis par la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel dépendrait du niveau de soutien accordé par les donateurs internationaux. Le gouvernement a estimé qu'il aurait besoin d'une assistance externe pour assumer entre 15 et 20 % des coûts restant à couvrir. [Déclaration du gouvernement croate lors de la cinquième Rencontre des États parties]
- La difficulté de trouver un emploi constitue l'un des principaux obstacles rencontrés par les survivants des mines en Croatie, leur situation étant d'autant plus problématique que le taux de chômage est élevé dans le pays. [Observatoire des mines, CROMAC]



Défis restant à relever: Des travaux de déminage sont en cours dans la plupart des pays européens touchés par le fléau des mines ; les plus durement touchés d'entre eux ont récemment mis en place un plan national d'action antimines.

L'enjeu de ces prochaines années consistera à faire en sorte que des ressources humaines et financières suffisantes soient disponibles pour exécuter les plans en respectant les délais fixés par la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Grâce aux investissements considérables consentis pour la formation à la réduction des risques dus aux mines (notamment dans les pays qui n'ont été touchés que



Albanie. Déminage effectué par la "Fondation Suisse de déminage".
AL-D-00070 • © CICR/SOHLBERG, Johan

généralement élevé et par la faiblesse de l'économie de pays qui se relèvent encore de la guerre.

Il est impératif que le niveau de financement de l'action antimines reste élevé au cours des prochaines années afin que le déminage puisse être achevé dans les délais prévus et que l'assistance aux victimes de mines soit renforcée.

Enfin, pour que les mines antipersonnel soient définitivement éliminées de la région, les quelques rares pays européens non encore parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel doivent être encouragés à y adhérer.

“La réintégration économique reste la principale difficulté à cause de l'absence générale de possibilités d'emploi pour les personnes handicapées”

récemment par ce fléau), le niveau de conscience du danger est considéré comme relativement élevé au sein de la population dans beaucoup de pays européens concernés. Néanmoins, bien trop d'accidents se produisent encore parce que des personnes doivent prendre des risques pour gagner leur vie ou accomplir d'autres tâches nécessaires. Aujourd'hui, dans ces pays l'effort principal des activités de prévention contre les dangers des mines est d'aider à travers des initiatives visant à réduire la prise de risques par les communautés touchées alors que par le passé les activités de prévention se limitaient à informer les gens du danger.

Si, dans les pays européens affectés par les mines, les structures de santé sont relativement bien équipées pour fournir des soins aux victimes de mines, il en va différemment en ce qui concerne les programmes à long terme de rééducation physique et de réadaptation psychologique, encore inadéquats dans de nombreux pays. La réintégration économique reste la principale difficulté à cause de l'absence générale de possibilités d'emploi pour les personnes handicapées ; de fait, dans certains pays européens affectés par les mines, cette situation est encore aggravée par un taux de chômage

Sources:

Bosnie-Herzégovine. 2004. Déclaration du gouvernement lors de l'atelier du Groupe Reay à Bucarest, le 2 février 2004. Citation figurant dans le rapport intérimaire présenté le 21 juin 2004 au Comité permanent sur le déminage, l'inculcation des comportements à avoir face aux risques présentés par les mines et les techniques de l'action antimines (rapport préparé par l'Unité d'appui à l'application de la Convention, Centre international de déminage humanitaire de Genève).

Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine (BHMAG). Demining Strategy for Bosnia and Herzegovina by the year of 2010. À consulter sur le site <http://www.bhmac.org/>

Croatie. 2003. Déclaration du gouvernement croate lors de la cinquième Rencontre des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. 17 septembre 2003.

Centre croate d'action antimines (CROMAC). Site <http://www.hcr.hr>

Informations recueillies par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Observatoire des mines 2003, publié par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (ICBL).

Rapports présentés en 2003 et 2004 ou les années précédentes par les États parties au Secrétaire général des Nations Unies en vertu de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Basé sur l'information disponible au 1 août 2004. Le CICR a veillé à n'utiliser que les sources disponibles les plus fiables. Cependant, le CICR ne peut pas prendre la responsabilité d'éventuelles erreurs contenues dans les sources externes citées.